La France doit-elle s'intégrer à l'immigration ?

19/02/2009 à 21h05

Dans un texte intitulé *Intégrer nos diversités*, Farida Boudaoud, secrétaire nationale du Parti socialiste, Akli Mellouli maire-adjoint (PS) de Bonneuil (Val-de-Marne) et Joël Roman, philosophe, demandent le droit pour les derniers arrivants de rester ce qu'ils sont. Pas d'intégration donc, encore moins d'assimilation, chacun doit pouvoir se revendiquer de son identité «*singulière*».

> ***Hier, nous parlions d'intégration en pensant fortement à assimilation****. Les populations d'origine immigrée étaient sommées de s'intégrer, la charge de la preuve reposait sur eux.* ***Ironiquement, elles étaient aussi intégrées qu'on pouvait l'être*** *: par la langue, la plupart du temps, et ce dès avant la décision d'immigrer, parce que la plupart venaient de l'ancien empire colonial; puis par les modes de vie, de socialisation, par la culture. (…)*
> *En réalité, qu'elles s'attachent aux sonorités du nom, au faciès de «basané» plus ou moins bronzé, à la religion pratiquée, en l'occurrence l'islam,* ***les discriminations raciales sont aujourd'hui le principal obstacle à la construction du vivre ensemble****. (…) La lutte contre les discriminations illégales, menée par des associations, mais désormais aussi par une autorité publique, la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), est absolument nécessaire et doit être approfondie.* ***Mais la plupart des discriminations ne peuvent pas être réprimées par la loi. Un vendeur peut préférer un acheteur à un autre, un entrepreneur choisit d'embaucher celle ou celui qu'un parent, un collègue ou un ami lui a recommandé.*** *(…) Ces discriminations systémiques, comme les appellent les sociologues, sont la plupart du temps*

invisibles. Mieux, faute de statistiques adéquates, on n'en connaît pas l'ampleur et sans doute la sous-estime-t-on. La seule manière de les combattre est de construire des filières d'accès spécifiques à l'emploi, au logement et à l'élite. De se doter, dans les structures de la société civile, de cadres volontaires, mais contraignants, dans les diverses instances qui la composent : dirigeants des entreprises, des associations, des syndicats et des partis, élus.
Voilà plus de quarante ans que la France est pluriculturelle, et elle l'est chaque jour davantage. Quand donc en conviendrons-nous ? *(…)* *(Libération)*